

Les animaux malades de la peste

Travail de groupes

Rédaction au brouillon de l'introduction

Introduction :

Présentation de l'œuvre et de l'auteur :

Né à Château – Thierry en 1621, Jean de La Fontaine sera comme son père « maître des eaux et des forêts ». Protégé par de grands personnages de la cour du roi Louis XIV, (comme le ministre Fouquet), il est l'observateur critique de la cour avec ses Fables. De la première édition qui date de 1668, à l'édition posthume de 1696, près de trente années s'écoulent, douze livres sont publiés.

Présentation du passage étudié : La fable « les animaux malades de la peste » appartient au livre VII, 1679. Un pauvre âne est désigné comme responsable de la peste, en lieu et place des grands qui sont les vrais coupables

Problématique : Comment se met en place ici la critique du pouvoir arbitraire ?

Groupe 1 : La composition

Relevez les cinq étapes du schéma narratif (situation initiale, élément perturbateur, péripéties, résolution, situation finale »)

_situation initiale (v. 1 à 14) : les animaux sont frappés par la peste ;

– élément perturbateur (v. 15 à 24) : le lion décide d'organiser une assemblée pour désigner un bouc émissaire ; l'élément perturbateur se repère par le changement de temps. Ici on passe de l'imparfait au passé simple (« le lion tint conseil »). Pour se débarrasser de la peste, le roi pense qu'il faut procéder à un sacrifice, chacun doit se confesser et le plus coupable sera puni.

– péripéties (v. 25 à 54) : les animaux présentent leur défense ;

– élément de résolution (v. 55 à 62) : on accuse l'âne d'être à l'origine du fléau ;

– situation finale (v. 62) : l'âne est sacrifié

Quel tableau est dressé de la Peste ? Quelles sont les conséquences de ce fléau dans la vie quotidienne des animaux ?

La 1ère phrase couvre 6 vers : dramatisation de la Peste : le mot n'est « lâché » qu'au vers 4, après une anaphore du « mal » ; **rejet** au vers 4 du nom « peste » (mal si redouté qu'on évitait de prononcer le nom), rejet justifié entre parenthèses.

La Peste = le Mal par excellence dans la littérature, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui (voir dans *Oedipe Roi* de Sophocle, ou dans *La Peste* de Camus).

Personnification du « mal » agent destructeur (v.6/1) + allitérations en [R] que renforce à la rime les termes « terreurs » et « fureur »

Champ lexical de la tragédie : « terreur », « fureur », « crimes », « Achéron », « guerre ».

Allitération en [r] : augmente la terreur

Cette Peste est une punition des dieux : « le Ciel » « punir les crimes », exactement comme dans la mythologie (noter aussi le nom « Achéron », rivière que les morts devaient traverser pour accéder aux Enfers, dans la mythologie grecque « Capable d'enrichir en un jour l'Achéron » : la Peste fait tellement

de morts que ceux-ci, qui devaient payer pour pouvoir traverser la rivière, l'ont enrichie rapidement.) → **hyperbole** qui insiste sur la capacité de nuisance du mal : « capable d'enrichir en un jour l'Achéron

Conséquences de la Peste :

- Insistance sur la mort : « Achéron », « mouraient », « mourante vie »

- Mais également sur les divers aspects de la vie :

accumulations de négations du v. 7 au v. 14 (ne ... pas / ne ... point / nul ... n' / ni ... ni ... ne / plus d'... plus de ...) = perte de vie : **accumulations de** négations ou de termes à connotation négative : « nul », « ni loups, ni renards », « se fuyaient », « plus d'amour, partant plus de joie » évoquant une situation sans issue.

Insistance sur le fait que ça touche tout le monde, même ceux qui ne meurent pas : **chiasme** (« ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés ») qui renchérit leur position de victimes et exprime l'universalité du malheur.

Absence de plaisirs de la vie : la gourmandise (« nul mets n'excitait leur envie »), la chasse (« n'épiait ... proie »), l'amour (« plus d'amour »), la joie (« plus de joie »)

La Peste finit par dénaturer les animaux : les symboles sont brisés : la tourterelle n'est plus l'amour ; le loup et le renard ne sont plus des prédateurs.

Distinguez le récit de la morale. Quels temps sont utilisés ? Qu'en concluez-vous ?

Le récit s'étend du vers 1 au vers 62 et est inscrit dans un système temporel passé, tandis que la morale est constituée des deux derniers vers, inscrits dans un système présent à portée générale.

Groupe 2 : La portée allégorique

Étudiez le bestiaire en déterminant qui peut représenter chaque animal dans la société du XVIIème ?

Chaque membre du bestiaire de ce récit peut représenter une composante de la société du XVIIe siècle.

→ Le lion, auquel tous obéissent, symbolise le roi Louis XIV, à une période où l'absolutisme est de plus en plus fort. Les autres animaux constituent une cour dont tous les membres cherchent à plaire au souverain.

→ Le renard représente les courtisans flatteurs, qui cherchent à s'attirer les faveurs royales. Plutôt que d'avouer ses propres crimes, il excuse ceux de son roi, en employant des termes mélioratifs tels que « trop bon » et « délicatesse » pour le flatter.

→ Le tigre et l'ours représentent les autres membres de la cour, trop lâches pour s'opposer au lion ou avouer leurs méfaits.

→ Le loup est « quelque peu cleric », il est donc instruit et symbolise certainement le clergé. → Enfin, l'âne, victime des autres animaux, représente le peuple, victime des abus du pouvoir. L'ensemble de la société d'Ancien Régime est donc symbolisé dans cette parodie de procès

Quels sont en particulier le caractère du lion et de l'âne ? Pourquoi ?

Le lion est autoritaire et habile discoureur. En effet, il parvient à persuader les autres animaux qu'il n'est pas le plus coupable, malgré le meurtre de nombreux montons et bergers. En revanche, l'âne est honnête et naïf : il est le seul des animaux à avouer et assumer sa faute, pourtant minime, ce qui causera sa perte. Cette opposition permet de montrer que la justice n'est jamais la même pour les puissants et les plus faibles.

Groupe 3 : une réflexion sur le pouvoir de la parole

Etudiez le discours du lion. Qu'en concluez-vous ? (arguments, vocabulaire employé, registre de langue, étude des pronoms utilisés).

Le lion décide de se défendre en s'accusant !

Apostrophe « mes chers amis » : registre affectueux (et hypocrite ? Les membres du conseil sont-ils tous les amis du roi ?!) ; se met au même niveau que les autres.

Modalisateurs : « je crois que », « peut-être », « l'histoire nous apprend que » : ici encore, se place en position d'infériorité par rapport au Ciel, donc au même niveau que les autres « nos péchés » / « de nous » / « commune » : le lion s'inclut encore dans le groupe des animaux.

Puis il donne l'exemple (« pour moi ») en avouant sa faute (« j'ai dévoré force moutons ») « sans indulgence » comme il le demandait précédemment (v. 23).

= roi très honnête, trop honnête ? il accentue sa faute en évoquant sa gourmandise → hyperbole « appétit glouton », et le fait qu'il n'était pas en légitime défense : « nulle offense ».

La chute a un effet comique : « Le berger » par sa brièveté (vers de 3 syllabes !) + la gourmandise ultime, comme la cerise sur le gâteau !

La confession se caractérise par l'emploi d'un vocabulaire abstrait et spécialisé attestant un grand savoir (« l'histoire nous apprend qu'en de tels accidents / On fait de pareils dévouements ») et par l'emploi d'une *langue soutenue* (« les traits du céleste courroux ») conformes à la grandeur du personnage et à la solennité de la cour de justice.

Ce registre toutefois contraste avec la grosseur des fautes commises (« dévoré force moutons », « manger / le berger ») qu'il est justement chargé de faire oublier ! Ses crimes sont les pires puisqu'il attentent à la vie animale et humaine. Le rejet de « berger » au vers 29 traduit l'hésitation feinte du lion à avouer pareil péché.

L'étude des pronoms permet de déceler des glissements habiles ; partant d'un « nous » de généralisation, l'orateur en vient à désigner une troisième personne comme victime expiatoire (« le plus coupable / Peut-être il obtiendra, vers 18, 20). La première personne des vers suivants (« pour moi », « j'ai dévoré », il m'est arrivé) où le roi s'offre en sacrifice (tout en sachant qu'il ne risque rien !) est vite abandonné au profit d'un indéfini (« chacun », vers 31), renvoyant à un ensemble où on ne peut manquer de se trouver un coupable parfait. L'atténuation prudente, « s'il faut », vers 32 dément l'ardeur de l'expiation qui précède (« je me dévouerai donc »). Le roi fait « un beau discours sur le bien public et ne songe qu'au sien » (Taine). Il y a quelque cynisme et surtout beaucoup d'habileté dans le discours de ce puissant qui prévoit la réaction de ses courtisans

Etudiez le discours du renard . Qu'en concluez-vous ? (arguments et procédés)

Le renard commence par flatter le roi : champ lexical des qualités : « trop bon », « vos scrupules », « trop de délicatesse », « beaucoup *d'honneur » = la bonté et la douceur toujours précédées d'adverbes de quantité (trop, beaucoup)

Il utilise des arguments disculpant totalement le roi :

*être mangé par le roi est un honneur que les victimes ne méritent pas

*avoir mangé le berger est un bienfait pour les animaux (puisque celui-ci prenait le pouvoir sur eux, de manière illégitime)

Hypocrisie apparente dans les Apostrophes pleines de déférence (= de respect) : « Sire, « Seigneur »
Figures d'insistance : répétition (« trop ... trop ... », « non, non ») ; énumération : « mouton, canaille, sottise espèce » ; hyperboles (« trop bon », « digne de tous les maux »)

L' **interjection** [« eh bien »], **interrogation rhétorique** [est-ce un péché ?], protestation répétée [« non, non »] sont chargées de l'innocenter

=> le renard flatte donc doublement le roi, d'un part avec le vocabulaire, d'autre part en faisant passer pour vertus les fautes du roi.

... cela lui permet de passer sous silence ses propres fautes ! Rusé, le renard !

Le renard, vil courtisan, est manifestement de mauvaise foi ; ses accusations sont gratuites et n'ont pas valeur d'arguments, mais peu importe puisqu'il n'aura pas, il le sait, de contradicteurs (« et flatteurs de l'applaudir »).

Quel registre est utilisé pour évoquer le tigre, l'ours et les autres animaux ?

Le narrateur passe très rapidement sur les aveux des autres animaux : en 5 vers, il les évoque, sans expliquer en quoi consistent les fautes : elles n'ont pas d'importance en réalité ; qu'elles soient importantes ou pas, puisque ce sont des « puissances » qui avouent, elles ne pèsent pas.

Remarquer les animaux choisis pour illustrer ces « puissants » : « tigre » et « ours », deux animaux dangereux, « mâtin » = gros chien de garde.

Ton ironique :

au vers 46 : « les moins pardonnables » = euphémisme (les offenses, en réalité, sont toutes impardonnables, vus les animaux !)

au vers 48 : « au dire de chacun, étaient de petits saints » : discrète intervention du narrateur qui sous-entend l'inverse de ce qui est dit (antiphrase)= insiste sur la pratique de la « langue de bois » dans l'entourage du roi : dissimulation d'une réalité gênante pour tous (il serait inconvenant de se rendre compte que tous les membres du conseil du roi sont coupables de forfaits !)

. Etudiez la confession de l'âne. Qu'en concluez-vous ? (arguments et procédés)

La naïveté de cette créature modeste en fait un bouc émissaire idéal. La légèreté de sa faute (avoir brouté l'herbe d'un pré de moines) paraît devoir susciter l'indulgence, mais lui-même fournit aux autres animaux des arguments plus que suffisants pour l'abattre : « la faim », l'occasion (elle fait le larron !), l'herbe tendre (la gourmandise est un péché), et je pense / quelque diable me poussant » (une créature possédée par l'esprit du mal : noter la gradation) et plus loin « je n'en avais nul droit » !.

Il reprend exactement les éléments du discours du roi :

*la faute = « je tondis de ce pré la largeur de ma langue » (le roi : « j'ai dévoré force moutons » + le berger)

*la raison : « la faim » (le roi : « satisfaisant mes appétits gloutons »)

*circonstance aggravante : « je n'en avais nul droit » (le roi : « que m'avaient-ils fait ? Nulle offense »)

Il est le seul à se livrer totalement après le roi) se signale par son caractère très personnel (6 occurrences de la 1^o personne), par sa simplicité (pas d'artifices rhétoriques) et par la précision de détails qui souligne la franchise de l'aveu (il parle « net » vers 54). La naïveté de cette créature modeste en fait un bouc émissaire idéal.

La disproportion entre la faute et la sentence est choquante. Quant à la rapidité du verdict (vers 62), elle rappelle celle des applaudissements qui saluent le discours du renard : la foule est aussi prompte à s'acharner sur le faible qu'à se courber devant le fort.

Groupe 4 : la dimension politique

Quel est le verdict du conseil ? Quel type d'argument est utilisé par le loup pour condamner l'âne ? Quelles sont les principales figures de style employées et leur effet ?

Réaction du conseil :

« à ces mots » : la réaction est immédiate, « on » est trop content de trouver une victime !

« on » cria ... = « on » généralisant (tout le conseil est d'accord pour accuser l'âne)

→ *hiatus* « cria haro » qui traduit le déchaînement de la foule.

Le discours du loup : son langage se caractérise par une violence extrême. Bien mal placé pour jouer le rôle d'accusateur, puisque incarnant traditionnellement les forces du mal, il s'acharne sur l'âne, « ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal ».

Antithèse mettant en opposition le jugement du narrateur (« sa pécadille ») et celui du conseil (« crime abominable »).

Ironie : le loup représente celui qui a de vagues connaissances en droit « quelque peu clerc », mais déjà doué en rhétorique : « sa harangue ».

Ses arguments : un argument ad hominem (« maudit », « pelé », « galeux ») => c'est donc la personne même de l'âne qui est fautive, pas la faute elle-même !

Ironie lorsque le narrateur rapporte les pensées du conseil (par le biais du loup) au style indirect libre (« manger l'herbe d'autrui ! Quel crime abominable !): fausse indignation du conseil ; le narrateur n'est pas dupe, le lecteur non plus (connivence).

Sur quelle principale figure de style repose la morale ?

Antithèse : Blanc / noir : symbolisme des couleurs (blanc = déclaré innocent ; noir = déclaré coupable) + « vous » répété 2 fois : le narrateur s'adresse au lecteur

« serez » + « rendront », futur de vérité générale (comme le présent de vérité générale)

Quels enseignements peut-on tirer de cette fable ?

⇒ la moralité attire l'attention sur une justice qui n'est pas impartiale, puisqu'elle soumet ses jugements à des critères sociaux (« selon que »). La Fontaine dénonce clairement l'injustice d'une justice de classe servant les intérêts des puissants en les innocentant (symbolisme du blanc) et en condamnant (symbolisme du noir) les plus faibles. L'âne est condamné pour une « pécadille » ; d'autres, supérieurs à lui dans la hiérarchie sociale, sont acquittés alors qu'ils ont commis des méfaits beaucoup plus graves.

⇒ Mais le récit invite à tirer d'autres leçons de la fable. Le lion est autoritaire et habile discoureur. En effet, il parvient à persuader les autres animaux qu'il n'est pas le plus coupable, malgré le meurtre de nombreux moutons et bergers. Le discours du lion révèle sa duplicité : le roi s'accuse tout en se disculpant à l'aide d'un raisonnement concessif (« s'il le faut », « mais je pense ») qui trahissent une arrière-pensée. Il sait qu'il ne risque rien à jouer les victimes expiatoires. C'est l'hypocrisie qui est dénoncée à travers les ruses d'un double langage. Il utilise ainsi un raisonnement concessif, avouant ses

fautes pour ne pas qu'un autre les lui reproche. Il parvient à faire du meurtre du berger une bagatelle, puisque le nom de sa victime constitue uniquement un trisyllabe, ce qui souligne le peu d'importance de ce crime.

→ Le renard maîtrise également l'art de la parole, puisqu'il parvient à se disculper simplement en flattant le roi. Le renard flatteur et tous ceux qui le suivent incarnent l'esprit servile des courtisans, mais aussi leur esprit grégaire (« et flatteurs d'applaudir » / A ces mots, on cria haro sur le baudet »)

→ La harangue du loup, qui vise à faire condamner l'âne, montre également une forme d'habileté, une capacité à persuader autrui à l'aide d'un discours polémique. La paronomase « peccadille/cas pendable » (v. 59) transforme ainsi une simple erreur en crime abominable. Le discours du loup, « quelque peu clerc » [c'est-à-dire « habile » , qui est « savant » selon le dictionnaire de Richelet (1680)], montre aussi le pouvoir de séduction du langage qui peut persuader (« prouva par sa harangue ») alors qu'il dénature la réalité..

→ Seul l'âne est honnête et naïf : il est le seul des animaux à avouer et à assumer sa faute, pourtant minime, ce qui causera sa perte. Cette opposition permet de montrer que la justice n'est jamais la même pour les puissants et les plus faibles.

Enfin l'intérêt de la fable est de décrire, en le dénonçant, le phénomène du bouc émissaire [cette expression provient de la tradition suivante : chez les hébreux, le bouc défilait dans les rues du village, le jour de la fête des expiations, chargé des péchés d'Israël. La foule le lapidait], la collectivité se déchargeant de ses peurs et de son agressivité sur une victime sans défense. Le récit contient lui-même une moralité en action. LF peint la bêtise humaine, la mauvaise conscience qui ne s'avoue pas et qui pour se libérer trouve un coupable.

Cette fable est-elle plutôt orientée vers une morale personnelle ou vers une leçon politique ? Justifiez votre choix.

La morale de cette fable n'a pas la même portée selon le lecteur. En effet, pour un lecteur quelconque, cette fable dresse le constat pessimiste d'une justice arbitraire et injuste envers les plus faibles. En revanche, elle adresse un message politique au roi : d'une part elle critique les courtisans, d'autre part elle dénonce les abus du pouvoir officiel, dont La Fontaine fut lui-même victime lors de la disgrâce de son protecteur, Fouquet.

Conclusion :

Ainsi le récit s'avère plus riche d'enseignements que la moralité proprement dite. La réflexion sur l'injustice de la justice se double d'une réflexion sur les pouvoirs de la parole, arme à double tranchant, puisqu'elle peut se mettre au service du bien (c'est l'usage qu'en fait le fabuliste), mais elle peut aussi servir de mauvaises causes. On mesure ainsi l'apport de La Fontaine au genre traditionnel de la fable.

Ouverture : la critique politique et sociale se pratique aujourd'hui sous d'autres formes que l'on peut comparer au genre de la fable (sketch, caricatures, marionnettes). Le symbolisme animal était utilisé dans le Bébête show !

Ouverture 2 : Le ciel de la fable est un dieu vengeur, comme celui de l'Ancien Testament et comme le sera celui du Père Paneloux dans La Peste de Camus.